

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 mai 2012**  
~~~~~

**DÉSIGNATIONS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS
REPLACEMENT DES DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 mai 2012 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. David CABLAT, M. Sébastien LAINE, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Christian DOUCE, M. Pascal DELIEUZE -Mme Valérie DELVAL suppléant de M. Christian LASSALVY, M. Richard ARNAL suppléant de M. Jean-Pierre DURET, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, Monsieur François MOSSMANN suppléant de Madame Monique GIBERT

Procurations : M. Jean Pierre VANLUGGENE à M. Claude CARCELLER, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés : M. Gérard CABELLO, M. Jean-François RUIZ, Mme Catherine JOSIEN

Absents : Mme Maguelonne SUQUET, Mme Marie-Claude BEDES, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES

Quorum : 23	Présents : 36	Votants : 38	Pour 37 Contre 0 Abstention 1
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le remplacement des délégués communautaires de la commune de la Boissière, le décès de Monsieur Régis ALVERGNE, délégué de la commune du Pouget, et de Madame Marie-Anne WETZEL, déléguée de la commune de St-Saturnin-de-Lucian, les démissions de Monsieur André SIDERIS, délégué de la commune de Gignac, de Monsieur Jean-François CADILHAC, délégué de la commune d'Arboras, et de Monsieur Jean-François GASTAN, délégué de la commune de Saint-Saturnin-de-Lucian,

Considérant que ces délégués représentaient la Communauté de communes dans différents organismes extérieurs,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

- de désigner, en remplacement de ces délégués dans les organismes extérieurs, les délégués suivants :

• SYDEL CŒUR D'HERAULT :

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec une abstention

- Délégué titulaire en remplacement de Mme Hélène BARRAL : Monsieur Philippe SALASC

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- Délégué suppléant en remplacement de Monsieur François GASTAN : Madame Florence QUINONERO

- Délégué suppléant en remplacement de Monsieur Philippe SALASC : Monsieur Michel COUSTOL

• SYNDICAT CENTRE HERAULT :

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- Délégué suppléant en remplacement de Monsieur François GASTAN : Madame Florence QUINONERO

• OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- Délégué suppléant en remplacement de M. Jean-François CADILHAC : Monsieur Jean-Pierre VANLUGGENE

• SYNDICAT DU PIC SAINT LOUP :

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- Délégué titulaire en remplacement de M. André SIDERIS : Monsieur René GOMEZ

• COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Le conseil communautaire a procédé à un vote à bulletin secret suite aux candidatures de Monsieur Philippe SALASC et Monsieur Bernard DOUYSSSET

Deux scrutateurs ont été désignés : Monsieur Jean-Pierre PECHIN et Monsieur Jacques DONNADIEU

Le quorum étant atteint avec 38 suffrages exprimés dont 27 voix pour Monsieur SALASC, 8 voix pour Monsieur DOUYSSSET, et 3 abstentions.

Le Conseil décide, à la majorité absolue d'élire :

- Délégué suppléant en remplacement de Mme Hélène BARRAL : Monsieur Philippe SALASC

• MISSION LOCALE DES JEUNES

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- Délégué titulaire en remplacement de M. Jean-François CADILHAC : Monsieur Michel COUSTOL

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 631 le 29/05/12
Publication le
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20120521-lmcl14683-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

